

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 12 janvier 2016 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame	Dominique Gaudreau
Messieurs	Jean-François Pelletier Denis Proulx Alexandre Jolicoeur Raymond X. Caron Fernand Poitras

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

001-01-2016

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter les points suivants :

- Demande d'aide financière – Programme Emploi Canada;
- Modification de la résolution n° 311-11-2015 – Autorisation de vente – Immeuble 135 rue Notre-Dame;
- Demande d'aide financière – CCMRC 260 J.E. Bernier;
- Demande d'appui – Utilisation non agricole – Gravière-sablière – Lot 2 938 174 – C.P.T.A.Q.;

il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des 7 et 21 décembre 2015;
3. Avis de motion – Règlement n° 191-2016 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2016 – Dispense de lecture;
4. Nomination d'un maire suppléant;
5. Adoption des prévisions budgétaires – Transbélumont inc.;
6. Demande de rencontre – Représentants – Ministère des Transports;
7. Nominations – Dépôt du rapport annuel des activités – Comité consultatif d'urbanisme;
8. Renouvellement de contrat – Cytech Corbin inc. — Entretien des unités de climatisation – Salle municipale, secteur St-Eugène – Bureau administratif;
9. Renouvellement de cotisation – ADMQ;
10. Autorisation d'achat – Ordinateur – Service des Loisirs;
11. Autorisation d'achat – Mise à niveau de l'éclairage du garage municipal pour des luminaires LED – Cytech Corbin inc.;

12. Autorisation de participation – Formation sur les leviers financiers de la gestion des matières résiduelles – Fédération québécoise des municipalités;
13. Autorisation de signature – Contrat Telus Internet – Usine de production d’eau potable;
14. Versement – Contribution – Office du tourisme de la MRC de L’Islet;
15. Adoption de la liste des dépenses incompressibles;
16. Adoption des comptes et des différents documents financiers;
Municipalité : 137 080.82 \$
17. Correspondances :

Musée Maritime du Québec	Remerciement et bilan de la saison 2015;
Club Sportif Les Appalaches	Remerciement pour soutien financier;
Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire	Nouveau programme d’aide aux personnes âgées;
Langlois Kronström Desjardins	Avis juridique – Fournisseur unique;
MRC de L’Islet	Projet de plan de gestion des matières résiduelles;
Ministère des Transports	Réaménagement d’intersection route 285 / route du Rocher;
Société d’habitation du Québec	Suivi - Mise en demeure - Compte à recevoir;
18. Varia;
19. Période de questions;
20. Levée de l’assemblée.

002-01-2016

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 7 ET 21 DÉCEMBRE 2015 :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter, tel que rédigés, les procès-verbaux des séances tenues les 7 et 21 décembre 2015.

003-01-2016

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 191-2016 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2016 – DISPENSE DE LECTURE :

Madame Dominique Gaudreau, conseillère, donne avis que, lors d’une prochaine réunion, le règlement n° 191-2016 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l’année financière 2016 sera présenté pour adoption.

Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

004-01-2016

NOMINATION D’UN MAIRE SUPPLÉANT :

CONSIDÉRANT QUE, suite à l’adoption de la résolution numéro 248-10-2015, monsieur Fernand Poitras a été nommé à titre de maire suppléant, et ce, pour une période de trois mois;

CONSIDÉRANT QUE ce délai est expiré et qu'il y a lieu de nommer un successeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Raymond X. Caron, conseiller au siège n° 5, soit nommé maire suppléant, et ce, pour les mois de janvier, février et mars prochain.

005-01-2016

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – TRANSBÉLIMONT INC. :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, telles que ci-après décrites, les conditions de renouvellement du service de transport adapté sur le territoire de L'Islet :

1. Que la Ville de Montmagny soit nommée et accepte le mandat d'organisme mandataire que lui confient les municipalités participantes et signe au nom de celles-ci l'entente à intervenir avec Transbélumont inc. pour toutes les opérations du transport adapté;
2. Que l'organisme Transbélumont inc. soit mandaté pour l'exploitation d'un service de transport adapté aux personnes handicapées;
3. D'accepter, au montant de 318 827 \$, les prévisions budgétaires préparées par Transbélumont inc. pour l'exercice financier 2016;
4. D'accepter l'énoncé de principe des répartitions de la contribution financière, et par conséquent, défrayer une quote-part de l'ordre de 15 794 \$ pour ce même exercice : laquelle sera acquittée en 3 versements égaux soient le 15 janvier, 1^{er} avril et 1^{er} juin;
5. Que les tarifs pour l'année 2016 soient fixés de la façon suivante :
 - pour un déplacement à l'intérieur d'une municipalité : 3.00 \$
 - pour un déplacement vers une deuxième municipalité : 3.50 \$
 - pour un déplacement vers une troisième municipalité : 6.00 \$

Les personnes qui ne sont pas admises au transport adapté pourront utiliser les places disponibles conditionnellement à la présence de personnes handicapées admises, aux mêmes conditions tarifaires, à l'intérieur de leurs parcours. De Montmagny vers Saint-Jean-Port-Joli de 10.00 \$ et 15.00 \$, de Montmagny vers Lévis pour des déplacements de groupe seulement;

6. Que le service soit effectué principalement par minibus adapté, le taxi venant compléter le service aux heures de pointe;
7. Que l'horaire de fonctionnement du service soit de 82 heures par semaine réparties de la façon suivante :
 - lundi au vendredi : 7 h 00 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 18 h 00;
 - samedi : 12 h 00 à 17 h 00, et ce, sur une base de 52 semaines;

Pour la période estivale, soit de la mi-juillet à la mi-août :

 - lundi au vendredi : 8 h 00 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 17 h 00;
 - samedi : 12 h 00 à 17 h 00;
8. Que les priorités de déplacement soient : travail, étude, soins médicaux, loisirs et autres;
9. Que les municipalités participantes soient : Ville de Montmagny, Cap-Saint-Ignace et L'Islet (secteurs L'Islet-sur-Mer, Ville de L'Islet et Saint-Eugène);
10. Que monsieur Fernand Poitras soit désigné à titre de représentant de la municipalité de L'Islet au sein du conseil d'administration de Transbélumont inc.

006-01-2016

DEMANDE DE RENCONTRE – REPRÉSENTANTS – MINISTÈRE DES TRANSPORTS :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité planifie actuellement deux (2) projets d'infrastructures municipales, soit un de mise en place de conduites d'aqueduc et d'égout domestique sur une section des Pionniers Est (132 Est) et un autre de remplacement de conduites d'aqueduc sur les routes 132 Ouest et 285;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre du MAMOT datée du 8 décembre 2014 confirmant l'admissibilité des études et activités requises pour la conception du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur une longueur d'environ 4 km sur le chemin des Pionniers Est et ce, dans le cadre du programme PRIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme TÉTRA TECH pour réaliser les plans & devis ainsi que la surveillance de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité élabore un autre projet dans le programme TECQ 2014-2018 pour réaliser le remplacement de conduites d'aqueduc sur une partie des routes 285 et 132 Ouest sur une longueur totale d'environ 1.2 km pour améliorer la protection incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces projets sont prévus sur les routes 132 Est et Ouest et 285 lesquelles sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces secteurs sont assez densément habités pour y réaliser des travaux d'urbanisation conjointement aux projets municipaux et de réfection de chaussée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite informer le MTQ de ses projets et vérifier s'il y a un intérêt pour réaliser des projets conjoints;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE la municipalité de L'Islet demande au MTQ d'évaluer si des travaux conjoints pourraient être envisagés dans ces 3 secteurs (route 132 Est et Ouest et route 285);

QUE la municipalité demande une rencontre avec le MTQ pour discuter de ces 2 dossiers, des contraintes, des échéanciers et des possibilités de travaux conjoints;

QUE la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Charpentier, directeur au MTQ pour la région de Chaudière-Appalaches.

007-01-2016

NOMINATIONS – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

La secrétaire dépose le rapport des activités tenues en 2015 par le Comité consultatif d'urbanisme.

Suite à quoi, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler les mandats de messieurs Yvon Langlois et Louis-Philippe Lemieux ainsi que de madame Régine Lapointe au sein dudit comité, et ce, pour une période de deux ans.

Il est de plus résolu de renouveler également le mandat de monsieur Yvon Langlois à titre de président.

008-01-2016 **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – CYTECH CORBIN INC. — ENTRETIEN DES UNITÉS DE CLIMATISATION – SALLE ST-EUGÈNE – BUREAUX ADMINISTRATIFS :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler, auprès de la compagnie Cytech Corbin Inc., les contrats d'entretien préventifs des unités de climatisation installées à la salle municipale située dans le secteur St-Eugène ainsi que dans les bureaux administratifs.

Il est de plus résolu d'accepter respectivement, pour les sommes de 891 \$ et de 934 \$ plus taxes, les frais rattachés à un tel mandat; lesquels sont identiques aux prix de l'an passé.

009-01-2016 **RENOUVELLEMENT DE COTISATION – ADMQ :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler, pour la somme 726 \$ plus taxes, la cotisation et la couverture de l'assurance responsabilité de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

010-01-2016 **AUTORISATION D'ACHAT – ORDINATEUR – SERVICE DES LOISIRS :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, au montant de 1 521.90 \$ plus taxes, l'achat d'un ordinateur et du logiciel Microsoft Office Famille et PME 2016 pour le service des Loisirs.

011-01-2016 **AUTORISATION D'ACHAT – MISE À NIVEAU DE L'ÉCLAIRAGE DU GARAGE MUNICIPAL POUR DES LUMINAIRES LED – CYTECH CORBIN INC. :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, la proposition déposée par la compagnie Cytech Corbin inc. et ainsi autoriser, au montant de 15 075 \$ plus taxes, la mise à niveau du système d'éclairage du garage municipal excluant l'espace bureau et celui des pièces.

012-01-2016 **AUTORISATION DE PARTICIPATION – FORMATION SUR LES LEVIERS FINANCIERS DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS :**

Il est proposé par monsieur Denis Proulx, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de trois personnes à la formation permettant de maximiser les subventions auxquelles la municipalité a droit pour le financement de la gestion des matières résiduelles, laquelle formation est dispensée via la Fédération Québécoise des Municipalités.

Il est de plus résolu de défrayer, au montant de 597 \$ plus taxes, les frais d'inscription s'y rattachant.

013-01-2016 **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT TELUS INTERNET – USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet le contrat à intervenir à la Société Télus Communications pour la fourniture du service Internet à l'usine de production d'eau potable.

Il est de plus résolu de défrayer, au montant de 69.95 \$ par mois plus taxes, les frais reliés à un tel service.

014-01-2016

VERSEMENT – CONTRIBUTION – OFFICE DU TOURISME DE LA MRC DE L'ISLET :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour l'année 2016, la signature de l'entente d'aide financière présentée par l'Office du Tourisme de la MRC de L'Islet dans le but de promouvoir les différents attraits de L'Islet.

Il est de plus résolu :

- d'accepter, au montant de 7 500 \$, les honoraires reliés à un tel mandat;
- de préciser que cette somme sera prélevée à parts égales entre les argents prévus au budget de la municipalité et celle du Camping Rocher Panet; le tout selon la coutume établie au cours des dernières années.

015-01-2016

ADOPTION DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à effectuer, tout au long de la présente année, le paiement des dépenses incompressibles énumérées ci-après, et ce, jusqu'à concurrence du montant inscrit au budget :

Description	Budget 2016
Conseil municipal	
Rémunération de base – maire – conseillers	38 700 \$
Allocation de dépenses	17 500 \$
Cotisation de l'employeur	2 800 \$
Assurance – responsabilité administrateurs	6 715 \$
Quote-part MRC – élus	16 504 \$
Gestion financière et administrative	
Rémunération – administration	235 000 \$
Cotisation de l'employeur	52 650 \$
Téléphone	2 800 \$
Assurance – cautionnement	500 \$
Assurance – administration	270 \$
Électricité – édifice municipal	13 600 \$
Conciergerie bureau municipal	3 640 \$
Évaluation	
Évaluation – MRC	103 103 \$
Autres	
Assurance – édifice municipal et ameublement	5 800 \$
Assurance – responsabilité civile	23 800 \$
Assurance – frais de justice	273 \$
Quote-part administration générale MRC	125 604 \$
Sécurité publique	
Contribution – Sûreté du Québec	325 530 \$
Protection contre l'incendie	
Rémunération – pompiers	55 500 \$
Cotisation de l'employeur	5 725 \$
Téléphone – cellulaire incendie	650 \$
Assurance – caserne	3 400 \$
Assurance – véhicules – incendie	5 000 \$

Assurance – accident pompiers	1 450 \$
Électricité – caserne	2 000 \$
Quote-part incendie MRC	30 866 \$
Immatriculation – véhicules incendie	3 000 \$
Licences radios	1 035 \$
Assurance – cabinet compresseur	100 \$
Électricité – cabinet compresseur	80 \$
Voirie municipale	
Rémunération – voirie	161 066 \$
Cotisation de l'employeur	39 155 \$
Téléphone – cellulaires – garage – voirie	1 550 \$
Assurance – garage – voirie	1 100 \$
Assurance – véhicules – voirie	2 200 \$
Électricité – garage – voirie	9 000 \$
Immatriculation	3 500 \$
Enlèvement de la neige	
Rémunération – neige	153 315 \$
Cotisation de l'employeur	34 765 \$
Téléphone – cellulaires – garage – neige	1 650 \$
Assurance – garage – neige	1 100 \$
Assurance – véhicules – neige	3 350 \$
Électricité – garage – neige	10 000 \$
Immatriculation	5 500 \$
Éclairage des rues	
Éclairage des rues	28 000 \$
Circulation et stationnement	
Assurance – Feux de signalisation	35 \$
Électricité – arrêt lumineux	100 \$
Transport collectif	
Quote-part transport adapté	15 800 \$
Purification et traitement de l'eau	
Rémunération – usine de production eau potable	205 200 \$
Cotisation de l'employeur	43 770 \$
Téléphone – cellulaire – usine de production eau potable	1 850 \$
Assurance – usine de production eau potable	3 300 \$
Électricité – usine de production eau potable	14 000 \$
Rémunération – administration – usine de production eau potable	24 405 \$
Cotisation de l'employeur	5 455 \$
Assurance – postes de chloration	900 \$
Électricité – postes de chloration	1 400 \$
Assurance – station de pompage – Bras St-Nicolas	2 500 \$
Électricité – station de pompage – Bras St-Nicolas	8 000 \$
Réseau de distribution de l'eau	
Rémunération – réseau d'aqueduc	26 950 \$
Cotisation de l'employeur	6 522 \$
Assurance – bâtisse – stations de pompage	1 300 \$
Électricité – stations de pompage	7 000 \$
Traitement des eaux usées	
Rémunération – eaux usées	22 000 \$
Cotisation de l'employeur	4 950 \$
Assurance – station d'épuration, PP1, PP2	7 680 \$
Électricité – station d'épuration, PP1, PP2	45 000 \$
Matières résiduelles et recyclables	
Rémunération – matières résiduelles et recyclables	49 000 \$
Cotisation de l'employeur	10 510 \$
Téléphone – cellulaire – matières résiduelles et recyclables	360 \$

Assurance – véhicules – matières résiduelles et recyclables	2 200 \$
Immatriculation	2 200 \$
Quote-part – Régie de l’Anse-à-Gilles – Régie de L’Islet-Montmagny	25 190 \$
Quote-part – MRC – matières résiduelles	8 803 \$
Écocentre	
Rémunération – Écocentre	23 000 \$
Assurance – Écocentre	5 600 \$
Cellulaire – Écocentre	300 \$
Assurance – Écocentre	200 \$
Immatriculation – Écocentre	100 \$
Logement social	
Rémunération – OMH	19 074 \$
Cotisation de l’employeur	4 025 \$
Participation OMH	15 102 \$
Autres – Santé et bien-être	
Rémunération – politique familiale	550 \$
Cotisation de l’employeur	120 \$
Téléphone – câble – maison communautaire	1 500 \$
Assurance – maison communautaire	1 300 \$
Électricité – maison communautaire	3 000 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	
Rémunération – inspecteur	44 630 \$
Cotisation de l’employeur	10 920 \$
Cellulaires – urbanisme	250 \$
Quote-part – MRC – urbanisme	18 230 \$
Quote-part – MRC – géomatique	14 261 \$
Quote-part – MRC – cours d’eau	4 819 \$
Promotion et développement économique	
Électricité – enseigne parc industriel	550 \$
Quote-part – MRC développement économique	89 699 \$
Embellissement / Autres biens	
Rémunération – entretien paysager	4 000 \$
Cotisation de l’employeur	750 \$
Centres communautaires	
Rémunération – administration – centres communautaires	3 915 \$
Cotisation de l’employeur – centres communautaires	1 010 \$
Rémunération – salle municipale	5 000 \$
Cotisation de l’employeur – salle municipale	1 250 \$
Téléphone – salle municipale	650 \$
Assurance – salle municipale	3 500 \$
Électricité – salle municipale	12 000 \$
Conciergerie – salle municipale	18 000 \$
Conciergerie – centre récréatif Bertrand-Bernier	1 500 \$
Électricité – centre récréatif Bertrand-Bernier	8 000 \$
Téléphone – câble – centre récréatif Bertrand-Bernier	1 360 \$
Assurance – centre récréatif Bertrand-Bernier	1 100 \$
Téléphone – salle des Habitants	700 \$
Assurance – salle des Habitants	3 500 \$
Électricité – salle des Habitants	1 600 \$
Rémunération – concierge – salle des Habitants	5 170 \$
Assurance – local des scouts	350 \$
Électricité – local des scouts	1 000 \$
Téléphone – câble – loisirs Bonsecours	1 560 \$
Assurance – loisirs Bonsecours	800 \$
Électricité – loisirs Bonsecours	6 000 \$
Rémunération – semaine de relâche	1 500 \$

Cotisation de l'employeur – semaine de relâche	190 \$
Rémunération – salle des Chevaliers de Colomb	2 300 \$
Conciergerie – salle des Chevaliers de Colomb	9 185 \$
Cotisation de l'employeur – salle des Chevaliers de Colomb	750 \$
Téléphone – salle des Chevaliers de Colomb	1 000 \$
Assurance – salle des Chevaliers de Colomb	1 750 \$
Électricité – salle des Chevaliers de Colomb	3 000 \$
Patinoires extérieures	
Rémunération – patinoires	24 000 \$
Cotisation de l'employeur	4 075 \$
Parcs et terrains de jeux	
Rémunération – terrain de jeux	50 000 \$
Cotisation de l'employeur	6 200 \$
Assurance – parc récréatif	580 \$
Électricité – bâtisse – jeux d'eau	500 \$
Expositions et foires	
Rémunération – parc Havre du Souvenir	1 400 \$
Cotisation de l'employeur – parc Havre du Souvenir	180 \$
Téléphone – parc Havre du Souvenir	650 \$
Assurance – parc Havre du Souvenir	1 200 \$
Électricité – parc Havre du Souvenir	2 600 \$
Rémunération – bar-terrasse	17 000 \$
Cotisation de l'employeur – bar-terrasse	2 700 \$
Autres	
Rémunération – loisirs	37 010 \$
Cotisation de l'employeur	9 880 \$
Rémunération entretien – loisirs	10 425 \$
Cotisation de l'employeur	2 445 \$
Rémunération – gymnase	11 000 \$
Cotisation de l'employeur	1 250 \$
Téléphone gymnase	650 \$
Électricité – luminaires soccer	700 \$
Bibliothèques	
Cotisation de l'employeur – bénévoles bibliothèques	200 \$
Autres ressources du patrimoine	
Assurance – chapelle des Marins	675 \$
Total	2 630 166 \$

016-01-2016

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 7 janvier 2016 pour la somme de 137 080.82 \$.

017-01-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME EMPLOI CANADA

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de formuler une demande d'aide financière pour l'embauche d'étudiants pour le Camp de Jour, et ce, dans le cadre du Programme Emploi-Canada.

018-01-2016

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NO 311-11-2015 – AUTORISATION DE VENTE – IMMEUBLE 135 RUE NOTRE-DAME :

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution n° 311-11-2015, la municipalité autorisait, pour la somme de 45 000.00 \$, la vente de l'immeuble connu comme étant le lot 3 633 130 du cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet, lequel est situé au 135 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE, suite aux opérations cadastrales effectuées à l'égard de l'immeuble, le numéro de lot ainsi vendu a été modifié pour le numéro 5 849 250;

CONSIDÉRANT QU' il est jugé pertinent que la résolution officialisant la vente de l'immeuble mentionne le numéro de lot réellement vendu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution n° 311-11-2015 afin de préciser que le numéro du lot vendu à madame Maryse Jean est reconnu comme étant le numéro 5 849 250.

019-01-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CCMRC 260 J.E. BERNIER :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer le CCMRC 260 J.E. Bernier que la municipalité leur apportera, pour l'année 2016, un soutien financier de 2 000 \$ pour la tenue de leurs activités annuelles.

020-01-2016

DEMANDE D'APPUI – UTILISATION NON AGRICOLE – GRAVIÈRE-SABLIÈRE – LOT 2 938 174 – C.P.T.A.Q. :

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Excavation Louis Richard inc. formule auprès de la Commission de protection du territoire agricole une demande dans le but d'exploiter une gravière-sablière sur une partie du lot 2 938 174 du cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE l'autre partie du lot fait déjà l'objet d'un tel usage suite à une autorisation obtenue en 2007;

CONSIDÉRANT QUE donner suite à cette demande n'affectera en aucun temps les activités agricoles des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE cette requête ne contrevient pas à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer, sans réserve, la demande d'utilisation à des fins non agricole formulée par Excavation Louis Richard inc. auprès de la C.P.T.A.Q.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

021-01-2016

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

À 20 h 40, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière